

La dépense d'achat de médicaments a été plus forte que les années précédentes; mais aussi la valeur de la pharmacie en est plus grande; celle-ci n'a été garnie des bouteilles, drogues et appareils qui doivent s'y trouver, que dans les derniers jours de l'exercice. J'apprends qu'il y a eu une commande d'instruments de chirurgie, etc.; lorsqu'ils seront arrivés, la pharmacie sera en état de suffire à tous es besoins.

Vous remarquerez une légère augmentation dans le nombre des cas d'infirmerie. Elle est due au caractère plus malin des maladies chroniques qui se produisent parmi les prisonniers sauvages, qui, apparemment, sont moins capables de résister aux effets éternants de la réclusion que les blancs ou les Chinois.

Le chauffage et la ventilation de la prison seraient grandement améliorés si on y avait un calorifère soit à l'air chaud soit à la vapeur. Le mode actuel de chauffage au moyen de poêles à charbon placés dans les ailes, etc., est insuffisant, la distribution de la chaleur étant fort inégale entre tous les rangs de cellules, et entre les cellules de chaque rangée; tandis que le système de ventilation actuel est aussi peu efficace que possible.

Il me faut revenir sur la nécessité d'une aile exclusivement affectée pour les usages d'infirmerie. En ce moment, trois prisonniers—des sauvages—sont atteints de scrofules ou de consommation; et leurs chances de guérison se trouvent bien diminuées par leur constante réclusion dans des cellules ordinaires et dans le quartier commun des prisonniers. Outre cette raison, il serait facile d'en donner de bonnes en faveur de la séparation des malades d'avec les prisonniers sains. L'augmentation naturelle de la population criminelle de cette province montre qu'avant peu la construction d'une aile à la prison va devenir une nécessité. Les plans devraient, comprendre aussi une aile pour l'infirmerie et la pharmacie; mais, s'il y a possibilité on ferait bien de construire celle-ci tout de suite, et, en ce cas, la chambre occupée à présent par la pharmacie pourrait servir à quelque autre objet. Je suis heureux de vous dire qu'aucune maladie d'une nature épidémique ne nous a visitée; s'il en survenait jamais de cette sorte, sans quartier séparé pour le traitement des malades, je suis sûr que les conséquences seraient des plus graves.

Il me reste à remercier le préfet et ses officiers de l'aide qu'ils me prêtent avec beaucoup d'obligeance. L'économiste, M. Howard, a notamment fait le service d'infirmerie d'une manière très habile et très attentive.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. NEWLAND TREW, M.D.,

*Médecin du pénitencier.*

M. J.-G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.